



FORMATION CONTINUE – 4 JUIN 2019 – MARSEILLE (10e)

**« Prenez le bon ELAN ...
Ne vous trompez pas de formation »**

LOI ELAN ET URBANISME

- **Professionnels de l'immobilier, vos clients sont de plus en plus exigeants, c'est l'occasion de rester au top !**
- **Cette formation sera également interactive ! La parole vous sera donnée aux fins d'enrichir notre liste et/ou de faire connaître votre avis sur certains outils...**
- **A l'issue de cette formation un mémento en format numérique sera réalisé et transmis à tous les participants !**

INTERVENANTE :

MAÎTRE CHANTAL GUIDOT-IORIO
AVOCAT A LA COUR
DOCTEUR EN DROIT

**ATTENTION : Réservation et
règlement obligatoires avant le**

30 Mai 2019 !

PUBLIC CONCERNÉ :

Expert immobilier évaluateur, Notaire, Clerc-expert d'un office notarial, Géomètre, Agent immobilier, Huissier, Consultant, et toute personne s'intéressant à ces notions techniques et juridiques.

DURÉE :

7 heures de formation

Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant. Agrément FormaServices N° 93131215813

DATE ET HORAIRES :

Mardi 4 Juin 2019

Début de la formation à 9h00

(Accueil à 8h30)

1



Siège : chez M. Fabien FERNBACH, 175 Boulevard Saint Exupéry, 83480 Puget-sur-Argens

www.adexval.fr – contact@adexval.fr

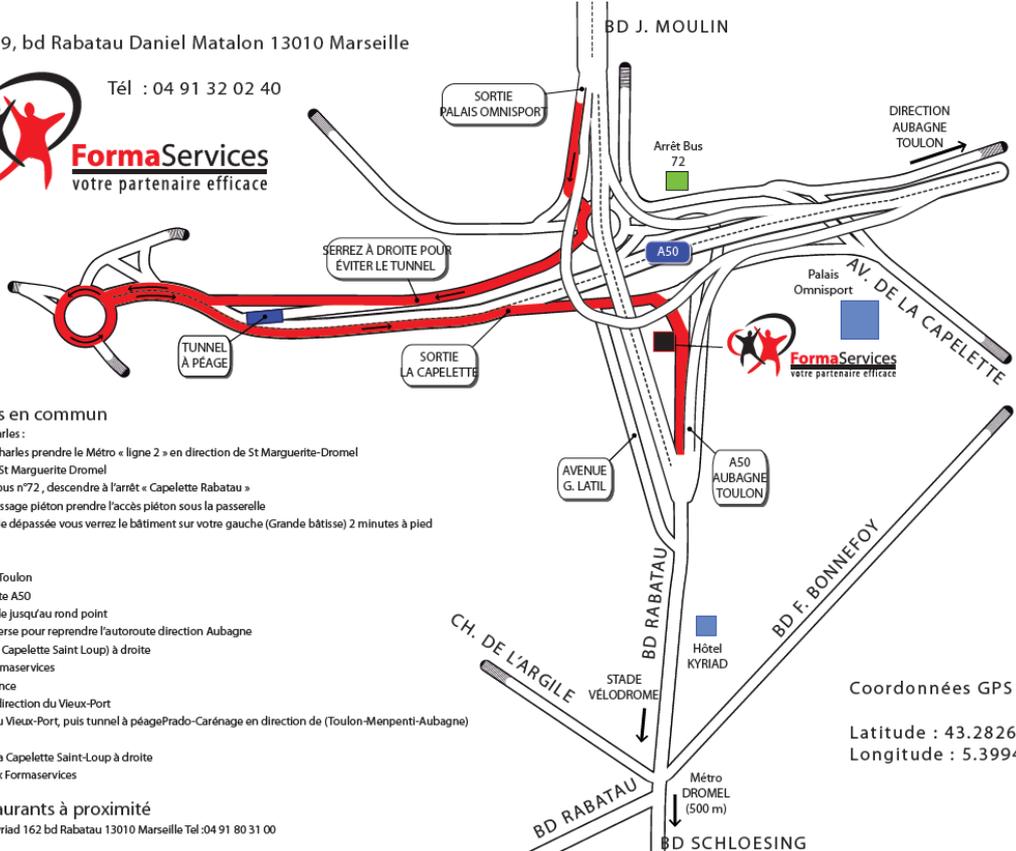
Association ADEXVAL, association régie par la loi du 1er juillet 1901

Enregistrée à la préfecture du Var sous le n° w832015235 en date du 24 novembre 2017

LIEU DE LA FORMATION :

219, bd Rabatau Daniel Matalon 13010 Marseille
Tél : 04 91 32 02 40

 **FormaServices**
votre partenaire efficace



En transports en commun
Depuis la gare St Charles :
- Arrivé à la gare St Charles prendre le Métro « ligne 2 » en direction de St Marguerite-Dromel
- Descendre à l'arrêt St Marguerite Dromel
- Ensuite prendre le bus n°72, descendre à l'arrêt « Capelette Rabatau »
- Puis traverser au passage piéton prendre l'accès piéton sous la passerelle
- Une fois la passerelle dépassée vous verrez le bâtiment sur votre gauche (Grande bâtisse) 2 minutes à pied

En voiture
Depuis Aubagne ou Toulon
- Rejoindre l'autoroute A50
- Entrer dans Marseille jusqu'au rond point
- Revenir en sens inverse pour reprendre l'autoroute direction Aubagne
- Prendre sortie 2 (La Capelette Saint Loup) à droite
- Suivre panneau Formaservices
Depuis Aix-en-Provence
- Rejoindre l'A55 en direction du Vieux-Port
- Prendre le tunnel du Vieux-Port, puis tunnel à péage Prado-Carénage en direction de (Toulon-Menpenti-Aubagne)
Péage : 2.30€
- Prendre la sortie : La Capelette Saint-Loup à droite
- Suivre les panneaux Formaservices

Hôtels /Restaurants à proximité
- Hôtel Restaurant Kyriad 162 bd Rabatau 13010 Marseille Tel : 04 91 80 31 00

Coordonnées GPS
Latitude : 43.2826514
Longitude : 5.39941120

Le @grapher
www.le-at-grapher.com

TARIF ET RESERVATION :

- **130 € (repas inclus) pour les membres d'ADEXVAL.**
- **130 € (repas inclus) pour les postulants à l'adhésion chez ADEXVAL.**
- **160 € (repas inclus) pour les membres d'autres associations d'experts.**
- **190 € (repas inclus) pour les non-membres.**

**20 PLACES
UNIQUEMENT !**

BONUS !

**POUR TOUTE INSCRIPTION AVANT LE 13 MAI,
POSEZ VOTRE QUESTION QUE NOUS
TRANSMETTRONS A NOTRE INTERVENANTE**

LOI ELAN ET URBANISME

Café d'accueil

Le matin : 9h00 - 12h30

1^{ère} Partie : VERS UNE SIMPLIFICATION DU DROIT DE L'URBANISME

- **Simplification des règles d'urbanisme (hiérarchie des normes, instruction des demandes...)**
- **Simplification de l'acte de construire (accessibilité, logements évolutifs, IMH...)**
- **Evolution en matière de contentieux de l'urbanisme**

Pause-café

2^{ème} Partie : LOI ELAN ET AMENAGEMENT

- **Les nouveaux outils d'aménagement (GOU, OIN...)**
- **ZAC et lotissement**

Pause déjeuner

L'après-midi : 14h00 - 17h30

3^{ème} Partie : LOI ELAN ET LOGEMENT

- **Loi ELAN et copropriété (parties communes spéciales, révision des règles de gouvernance...)**
- **Habitat indigne (lutte contre les marchands de sommeil, réquisition...)**
- **Loi ELAN et location (encadrement des loyers, location saisonnière...)**

17h30 Fin de la journée

FORMATION ADEXVAL

LOI ELAN ET URBANISME

MARDI 4 JUIN 2019, 09H00-17H30

Nom et Prénom : _____

Fonction : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Participera au repas et à la formation du 4/06/2019

Je suis membre agréé d'ADEXVAL

Je suis postulant à l'adhésion chez ADEXVAL

Autre. Précisez : _____

Merci de bien vouloir retourner ce coupon-réponse accompagné de votre règlement à l'ordre de « ADEXVAL » avant le 30/05/2019

- Par courrier à Mr Fabien FERNBACH, Trésorier ADEXVAL, 175, lot des Platanes - 83480 PUGET sur ARGENS ou
- Par courriel tresorier@adexval.fr

Coordonnées bancaires de l'association

➤ DOMICILIATION

CODE ETABLISSEMENT **19106** - CODE GUICHET **00028** - NUMERO DE COMPTE **43660218638** - CLE RIB **07**

➤ **IBAN** (INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER): **FR76 1910 6000 2843 6602 1863 807**

➤ **CODE BIC** (BANK IDENTIFICATION CODE) - **AGRIFRPP891**